

Hier

Fondé par le Pasteur Pierre Bosc

et aujourd'hui

Bulletin de l'Amicale des Pasteurs français à la retraite

TRIMESTRIEL

63^e ANNEE N° 217 SEPT. 2015

SOMMAIRE

P.1 Edito - La laïcité hier et aujourd'hui **P.2-3** La vie des pastorales - Au Festival de Cannes - Humour **P.4-5** La laïcité hier et aujourd'hui (suite) **P.6** Le coin du lecteur **P.7** Parmi les livres - Un collègue, un livre - Mots croisés **P.8** Méditation - Le carnet - Mot du trésorier.

Edito :

Qui, ébranlé par ce qui se passe dans l'actualité, ne serait tenté par un grand coup de balai chez soi ? Finis poste de radio, télévision, ordinateur, journaux ! Nouvelles mœurs qui dérangent ? Configuration brouillée des partis politiques ? Terrorisme qui prend pied peu à peu ? Guerre en Syrie qui nous concerne ici ? Migrants déferlant à nos frontières ? Notion Europe qui met en cause notre souveraineté ? Ouste ! Enfin délivré.

Est-ce si sûr ?
Notre conscience nous tarabusterait.

Dilemme

Nous resterions suffisamment intelligents pour garder ceci à l'esprit : fermer les yeux et se boucher les oreilles n'ont jamais rien changé à la réalité. Evidemment, à la longue, on pourrait oublier qu'il existe une actualité qui ne se limite pas à ce que nous percevons. Et ce serait la béatitude de notre petit monde restreint personnel. Pourquoi le nier : cela peut être le privilège de certains, après tout.

Coupé du monde. Sinon par dégénérescence, peut-on l'être volontairement ? A moins de se faire ermite, tant que notre esprit sera en éveil on aura soif d'être informé. Car l'homme est un animal social. Vivant de ses rapports avec les autres. Le problème est de savoir jusqu'où se laisser informer. Sans que cela soit trop lourd à supporter.

Ne pas céder à la tentation de s'isoler. Mais l'homme contemporain, soyons en conscients, est placé devant le défi, qui peut être un danger : le pouvoir des médias. Ils nous livrent à domicile et simultanément tous les problèmes et drames du monde. Avec une acuité comme jamais ce fut le cas auparavant. De l'empathie ? Il en faut, bien sûr. Mais sans que cela nous rende malades. Dilemme.

Face à l'actualité, soyons des spectateurs engagés. Oui. Mais humbles. Ne fermons pas les yeux, mais tendons nos mains. Devenons acteurs du possible. Sans nous laisser effrayer par ce qui paraît nous dépasser. Les yeux pour voir tout cela sans en être paralysés ? Dieu veuille nous les donner ! Lui qui sait tout. Nos faiblesses comme les besoins du monde.

Jean-Claude Odier

La laïcité hier et aujourd'hui

par Denis RAFINESQUE

Ecole et Laïcité

N'avons-nous pas, enfants, entendu parler de laïcité par l'intermédiaire de l'école ?

Au sortir de la guerre, la priorité fut à la défense de la laïcité de l'école (années 50-60) avant qu'elle le soit au début des années 80 à la défense de la laïcité tout court. Ainsi la question de la laïcité peut être présentée à partir de l'école. Le philosophe H. Pena-Ruiz dit que l'idée d'école publique et d'instruction publique remonte au grand Condorcet, chargé par la Révolution d'imaginer un système de scolarisation public, laïc, gratuit et obligatoire. Un premier seuil de laïcisation a été amorcé en 1802 : articles organiques de Napoléon 1^{er} donnant un statut légal aux cultes autres que catholique (protestant et juif). Le pluralisme religieux est officiellement reconnu. L'Etat admet qu'existe dans la société des besoins religieux que christianisme et judaïsme peuvent satisfaire. Mais il n'y avait pas de droit associatif.

Condorcet (1743-1794), ici en statue sur le Quai de Conti, à Paris, fut chargé par la Révolution d'imaginer un système de scolarisation public, laïc, gratuit et obligatoire. On sait ce que la Laïcité devra à l'Ecole en France.

LA VIE DES PASTORALES

Liebfrauenberg (18-21 mai) Par quel langage communiquer l'Évangile aujourd'hui ?

Une trentaine de pasteurs retraités d'Alsace et Moselle et conjoints se sont retrouvés autour du thème « Comment transmettre la bonne nouvelle de l'Évangile à nos contemporains ? » Tous sont conscients qu'en l'espace d'une vie de ministère, les repères culturels et spirituels ont beaucoup évolué.

Quatre jours n'ont pas suffi à approfondir cette vaste question. La rencontre a permis de réfléchir, chercher des pistes et se familiariser à différentes sortes de langages. Richard Gossin, théologien conteur, nous a accompagnés tout au long de la session. Il nous a d'emblée invité à exprimer en quelques mots ce qu'est pour nous «le cœur de l'évangile» et d'y adjoindre un verset biblique. Trois grands thèmes ont émergé : se tenir avec, marcher et aimer.

Le langage de la foi est fragile et ne passe pas seulement par les mots ; nous redécouvrons la force des symboles, les images, la créativité artistique. Nous l'avons vécu dans différents ateliers : la poterie avec Régine Lehner, ancienne potière devenue pasteur, la narration avec Esther Helmlinger, conteuse, et le chant choral avec des musiciens de notre équipe. Ainsi l'exprime R. Gossin : «les mains qui transforment l'argile en bol, en vase, la parole qui transforme les mots en récits, le souffle qui transforme la respiration en harmonie.»

Jacques Fortier, journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace, un temps spécialiste des questions religieuses, nous a sensibilisés à la communication qui passe par les médias. Un article doit avant tout accrocher et séduire, s'exprimer dans un langage accessible sinon il ne sera pas lu, il glissera « comme une goutte d'eau sur la plume d'un canard », d'où la nécessité d'écrire les réalités religieuses dans un langage simple et courant.

R. Gossin a placé la communication sur un plan plus théologique. Dieu a choisi l'humain pour s'adresser aux humains. Même si nos moyens de communication sont très peu fiables, Dieu les utilise pour communiquer avec nous. Le langage religieux ne doit pas être abandonné mais le temps de l'initiation et de la catéchèse reste nécessaire. Pour les deux intervenants, le témoignage d'une vie parle plus que les livres et les idées, et de citer M. Serres : «on ne transmet pas quelque chose mais soi». Ainsi on se livre soi en portant le trésor d'une foi qui nous fait vivre.

Si pour certains le programme de la rencontre était un peu dense,



Le groupe devant l'église de l'autoroute de Baden-Baden et ses peintures symboliques bibliques s'adressant au voyageur

l'ambiance a été particulièrement chaleureuse et détendue. Le lundi soir, la petite chorale féminine de Strasbourg Saoudara nous a interprété des chants yiddishs qui ont transmis la foi, la joie et l'enthousiasme dans ce langage populaire qui a survécu à la souffrance des camps de concentration. La veillée de mardi a permis à chacun d'exprimer son talent de musicien, de conteur, de poète ou de chanteur. Nous avons vécu une journée de découverte le mercredi à Baden-Baden (Allemagne), nous arrêtant à l'église d'autoroute en forme de tente, chargée de sculptures et de peintures symboliques bibliques sensées parler au voyageur qui s'arrête. Découverte de la ville, visite au Musée Burda d'art moderne et retour au Liebfrauenberg pour rencontrer le vice-président de l'UEPAL, Christian Krieger, qui a donné des informations sur le synode de l'EPuDF et sur notre Eglise, ses difficultés, ses joies et ses projets.

C'est lui qui a conclu par la célébration finale à laquelle le groupe « amitié » de personnes handicapées s'est joint. Le culte centré sur Genèse 32, la lutte de Jacob avec Dieu, nous a parlé de la communication avec Dieu dans les moments difficiles de souffrance et de lutte, communication qui se concrétise toujours par la bénédiction divine, que nous avons vécue dans la communion eucharistique. Lier la gerbe a été la tâche de Richard Gossin, qui nous a conté une narration de Gen. 2 et 3 sur la création et ce que les humains en ont fait.

Françoise Gehenn

Drôme-Ardèche (11 mai et 10 juin) Serge Soulié sur « Dieu autrement » et Jean-Pierre Sternberger sur « Jérémie »

S. Soulié a été dans son ministère varié poussé à repenser l'idée qu'il se faisait de Dieu. Démarche de déconstruction de l'idolâtrie qui consiste à faire de Dieu le portrait de ce que l'on voudrait qu'il soit... et de reconstruction. Déjà, le témoignage scripturaire montre une évolution des représentations de Dieu ! Serge a été interrogé par beaucoup de penseurs. **1. Spinoza :**

s'il déchiffre Dieu à travers la nature, il ne l'y confond pas, parlant de lui comme « contenant une infinité d'infinis ». **2. Les Réformateurs :** Luther et la gratuité de la grâce ; Calvin pour qui la gloire de Dieu emplit tout ; les théologiens contemporains, de Barth (Dieu n'est pas dans les soubresauts de l'histoire) à Bonhoeffer (le Dieu du théisme meurt sur la croix) et Tillich (Dieu au plus profond de

notre être, au delà de Dieu). **3. L'apport de la psychanalyse :** Freud met à jour l'inconscient et, en plus des désirs refoulés, il y a des aspects beaucoup plus lointains, archaïsmes provenant de l'homme primitif. Notre mémoire véhicule un savoir universel. Quand je dis Dieu, je dis aussi cette mémoire qui n'a pas de fin. A la suite de Jung et de Lacan, on peut parler de la fonction mater-

LA VIE DES PASTORALES

nelle de Dieu. La religion peine à faire sortir de cette matrice sécuritaire que représente Dieu. Jésus-Christ s'y emploie. Avec lui Dieu devient « Père », nous arrache à la religion.

Sur l'actualité de Jérémie, J-P Sternberger, lui, propose un « dialogue muet » fait d'allers et retours autour de 2 tableaux sur lesquels inscrire d'un mot nos réactions aux thèmes de VERITE et ECRITURE(S). Ils seront fil conducteur pour découvrir Jérémie et son œuvre au long de 3 morceaux choisis. **1. Jérémie 3 : 6-10** : cet oracle décrit le

royaume de Juda encore plus coupable que celui du Nord disparu! Revenu au Seigneur que du bout des lèvres. Cet oracle consacre-t-il l'échec de la réforme de Josias ? **2. Jérémie 26** : Jérémie vient d'annoncer la destruction du Temple. Va et vient des prêtres et prophètes unis dans la condamnation de Jérémie, princes venus pour le juger, peuple qui lui devient favorable, anciens qui finalement l'innocentent...La vérité est en débat. Assistons-nous à la naissance d'un jeu démocratique ? **3. Jérémie 36** : de la parole prophétique mise par écrit par le se-

crétaire Baruch sous la dictée de Jérémie, le roi Joïaquiim fera un autodafé, acte de défi, de non foi. Les paroles seront réécrites sur un autre rouleau. Le prophète cède la place au scribe. Dans notre temps, qui perd le goût et la capacité de la lecture alors que se multiplient les discours des prophètes en tous genres, l'actualité de Jérémie tient aussi dans ce débat sur la quête d'une vérité qui naît du débat entre des égaux réunis sur le parvis du temple.

Jean-Pierre Yel

Sud-ouest (11 juin) Comité national d'éthique ici, jubilés luthériens là

Moins nombreux que les années précédentes, une vingtaine de participants se sont retrouvés à Bordeaux-Bastide. L'invitée était Marianne Carbonnier-Burkard, historienne, professeur émérite de l'I.P.T. En tant que membre du Comité Consultatif National d'Éthique, elle a présenté le but, le fonctionnement et les travaux de ce comité de quarante membres nommés par différentes autorités et instances. Cinq d'entre eux représentent les grandes familles philosophiques et spirituelles. Ils sont nommés par le Président de la République sans désignation par les autorités religieuses. Dans leurs participations aux séances et commissions, ces cinq membres s'expriment en fonction de leurs sensibilités, mais sans mandat de qui que ce soit. Nous avons pu saisir, sur des exemples tels que la fin de vie ou la procréation médicalement assistée, combien chaque cas est singulier et la difficulté de tenir compte en même temps de toutes les données biologiques, psychologiques et sociétales.

L'après-midi, notre invitée nous a raconté l'histoire des « jubilés luthériens » depuis 1617, toujours marqués par la situation de chaque

époque et généralement en contre-référence aux jubilés catholiques romains impliquant des indulgences. Ce n'est pas dès le XVI^{ème} siècle que la date de fin octobre 1517 a été mise en valeur, même si Mélancton y a vu un grand tournant dans l'histoire de la Réformation. À noter que c'est en 1517 que Martin Luder a transformé son patronyme en Luther en rapport avec le terme grec « eleutherios », c'est à dire « libre ». Les commémorations de 1517 en France ont toujours été discrètes. 2017 verra à Lyon une commémoration très œcuménique et peu identitaire.

La journée s'est terminée par les nouvelles régionales et nationales données par Alain Péliissier, président du Conseil régional, qui a fait part de la bonne santé financière et ministérielle de l'E.P.U.d.F., du souci devant l'effondrement des effectifs catéchétiques et a donné quelques éléments sur les suites relativement discrètes de la décision du Synode national sur la bénédiction.

Olivier Pigeaud

Au Festival de Cannes en mai dernier

Nommés par les organisations internationales de cinéma *Interfilm* (protestante) et *Signis* (catholique), les membres du Jury œcuménique priment des œuvres de qualité artistique, de valeurs humaines évangéliques, et montrent une grande ouverture aux diversités culturelles, sociales ou religieuses. Chaque année des thèmes variés apparaissent. 2015 : la famille, la fin de vie, comment accepter la mort physique due à la vieillesse, au suicide, aux catastrophes naturelles et la mort sociale pour les chômeurs qui se sentent inutiles, pour les réfugiés qui n'ont plus d'identité, pour tous ceux qui ont perdu leur dignité. Le Jury a primé 3 films. **Prix : Mia Madre**, de Nanni Moretti (Italie), sur la fin de vie d'une mère entourée de son fils et de

sa fille. Le Jury explique : « Pour sa maîtrise et son exploration fine et élégante, imprégnée d'humour, de thèmes essentiels dont les différents deuils auxquels la vie nous confronte ». **Mention spéciale : La loi du marché**, de Stéphane Brizé (France), « pour sa critique du monde du travail et sa réflexion incisive sur notre complicité implicite à des logiques marchandes inhumaines ». **Mention spéciale : Taklub**, de Brillante Mendoza (Philippines), « pour son portrait sensible d'individus et de communautés aux Philippines luttant pour continuer à vivre malgré les catastrophes naturelles les exposant à la souffrance et à la mort ».

Denyse Muller

Humour

Deux gamins du village regardent attentivement le pasteur qui répare le portail de sa maison. Le pasteur, ému, leur dit : « C'est bien, mes enfants, d'observer comment on travaille de ses mains. Vous savez, Jésus a pratiqué le métier de charpentier ». « Ce n'est pas ça du tout, répond un des deux gosses, on attend juste pour savoir ce que dit un pasteur quand il se tape sur les doigts avec le marteau ! »



« Laïcité » a été élu mot de l'année 2015 par un jury de spécialistes lors du Festival du mot à la Charité-sur-Loire (Nièvre)

La laïcité hier et aujourd'hui

par Denis RAFINESQUE

Suite de la page 1

Un deuxième temps de laïcisation arrivera dans les années 1880 quand la République adoptera un nouvel ensemble de mesures laïcisatrices sur l'école (Lois de Jules Ferry, 1882-86). Avec la guerre des écoles, l'enseignement avait été le point de focalisation de la question de la laïcité ou de l'esprit laïque et républicain par rapport au catholicisme au courant du 19ème siècle. Avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il y eut celle de l'Eglise et de l'Ecole. La laïcité fut d'abord scolaire. Le Larousse de cette époque en donne la définition suivante : système qui exclut les églises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, en particulier de l'organisation de l'enseignement.

La question de l'Ecole entretient la flamme de la laïcité

Malgré l'effort du politique et du juridique pour s'émanciper de l'autorité religieuse catholique, c'est seulement sous la 3ème République que se radicalisera le combat pour une vaste laïcisation de la vie publique en France. Les lois scolaires de J. Ferry constituent une étape décisive dans le processus qui va entraîner un conflit durable entre deux France (forces cléricales et anticléricales), jusqu'à la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905. Apparaît l'adjectif « laïque » par opposition au clergé et à l'Eglise catholique lors de la séparation entre écoles catholiques et écoles publiques. Mais le mot laïcité n'est présent dans aucun texte législatif, même pas dans la loi de 1905. C'est seulement à partir de 1948 et 1958 dans les Constitutions de la 4ème et 5ème République qu'il sera question de république laïque. Ce mot a pris alors sa place dans la devise républicaine.

L'idée d'une école laïque est celle d'une école ouverte à tous les enfants quelles que soient leurs convictions. Nul n'y est exclu en raison de ses opinions. Il y est aussi question du devoir de réserve sur les convictions personnelles de la part

de ceux qui sont responsables des enfants et de leur respect. C'est une première définition de la laïcité : cohabitation des esprits et apprentissage de leur diversité. Cette option, les politiques avaient déjà essayé de l'installer au 16ème siècle pour la pacification des esprits lors des guerres de religion. Puis au 18ème, il y a eu un prolongement de cette émancipation des esprits par la raison (seconde source de notre laïcité). Enfin 1789 et sa déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en sont un autre élément déterminant : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses » (art. 10).

On peut dire que la question de l'école a entretenu la flamme de la laïcité, même si la laïcité ne s'épuise pas dans la question scolaire. C'est surtout et d'abord l'école primaire où est apparu le haut lieu, l'emblème et l'enjeu de la laïcité. La rivalité des deux écoles sera réduite par la loi Debré (1959) associant les établissements privés (le souhaitant) au service public.

Ils se disent croyants avant de se dire élèves

Aujourd'hui l'école laïque connaît d'autres questions, telle la sécularisation de beaucoup de jeunes fréquentant moins les églises. D'où le souhait de la Fédération protestante de l'enseignement dans les années 80 que l'école n'occulte pas les racines de notre civilisation judéo-chrétienne. Une inspectrice d'académie disait en 2011 (in La Vie) : « il me semble qu'aujourd'hui certains dans notre école, largement embarquée dans le train du positivisme, ont tendance à ricaner lorsqu'on évoque d'autres repères que ceux des droits de l'homme et du citoyen, si fondamentaux par ailleurs. Il nous manque un peu à l'école ce que j'appelle "un cœur". J'aimerais par exemple que cessent d'être tabous des mots comme "âme", "transcendance", "religion". Cela me paraît indispensable pour donner aux élèves le sens de la complexité des choses, notamment quand ils étudient l'histoire, la philosophie ou la littérature. » Mais à l'inverse, en région parisienne en particulier, pas mal d'ados surjouent leur religion dans leur look

ou dans les mots. La raison ? Pour certains (juifs ou musulmans) la religion est devenue l'unique facteur de socialisation dans leur environnement (cf. l'article du Dr Kpote, animateur de prévention contre le sida, dans le mensuel CAUSETTE de juin 2015). D'après ce praticien, certains jeunes se présentent comme croyants avant de se dire élèves ou citoyens. Et le rôle d'éducateur est d'inviter ces ados de diverses origines à se décaler des vérités prémâchées pour se construire un esprit critique. « La laïcité étant devenue un vœu pieux, je compose avec la foi des uns et des autres, mais pas question d'occulter les sujets qui fâchent : homosexualité, plaisir au féminin, sexisme, contraception et IVG...Leurs croyances et leurs pratiques, ils nous les envoient dans la gueule pour nous dire 'j'existe' ».

A côté de ces nouvelles situations, l'Education Nationale a fait afficher depuis 2013 une charte de l'Ecole laïque, aide-mémoire en 15 points sur l'essentiel de la laïcité à la française. Le texte montre qu'elle n'est pas synonyme d'interdictions, mais organise la liberté de pensée, de croyance et de religion dans le respect de celle d'autrui. Son objet est de rassembler et faciliter le vivre ensemble et de trouver la juste limite entre le refoulement d'une croyance et son affichage ostentatoire.

L'Etat a aidé la société à s'ouvrir aux opinions de tous

La laïcité est liée d'habitude à la loi de 1905, dite de séparation des Eglises et de l'Etat. Mais cette loi ne définit pas avant tout la laïcité. Elle exclut d'abord la subordination de l'Etat à une religion et rejette la domination de l'Etat sur les religions. Et il est habituel de relier cette loi de séparation avec la parole de Jésus : « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Encore faut-il préciser que la loi elle-même n'emploie jamais le mot séparation ! Il faudrait plutôt parler de distinction. Pas question d'une séparation entre privé et public ! Et cette distinction peut comporter des relations et des rapprochements. Disjonctions mais aussi conjonctions, dira R. Mehl (article in « AUTRES TEMPS » n° 1, 1984).

La laïcité préserve les droits de tous. Art. 1 : l'Etat

assure la liberté de conscience de tout citoyen ; art. 2 : la République ne reconnaît, salarie ni ne subventionne aucun culte. L'Etat est neutre vis-à-vis des religions, mais garantit la liberté de conscience et de croyances, d'où la liberté de culte. La laïcité serait une valeur qui rassemble tout en garantissant la liberté individuelle. En effet, en 1905 l'Etat ne reconnaît pas les Eglises en tant que telles, seulement des associations d'individus se regroupant pour l'entretien de leurs cultes. Les protestants ont été favorables à la laïcité en 1905, même s'ils ont été idéalistes par rapport à leur sociologie, leurs valeurs étant les mêmes que celles de la laïcité à l'époque : importance de l'individu, esprit critique et liberté de conscience (dixit R. Mehl). Mais cette laïcité de l'Etat, agnosticisme institutionnel, a laissé de côté la réalité sociologique religieuse. Et la question a été alors, notamment dans le monde catholique : comment le culturel peut-il s'exprimer publiquement. D'où la reconnaissance par l'Etat de l'Eglise catholique, l'Etat ne pouvant pas ignorer la réalité sociologique qui finit toujours par s'imposer au droit (cf. la loi de 1923 reconnaissant les associations catholiques diocésaines). Et, par la suite, bien d'autres aménagements ont permis de faire face aux évolutions de la société. L'Etat a aidé la société civile à s'ouvrir aux opinions de tous dans un dialogue respectueux grâce à l'usage de la raison, ce qui était déjà en germe dans la laïcité scolaire.

Ceci étant, la laïcité se veut sectaire pour certains, ouverte pour d'autres et même fluctuante pour d'autres encore. Faisons le point avec l'aide de J. Baubérot et son récent livre «Les 7 laïcités françaises» (Ed. Maison des sciences de l'homme, 2015)

Quatre laïcités historiques (religion civile)

Elles existaient il y a un siècle et sont toujours présentes.

1. Laïcité anti-religieuse : religions malfaisantes, réduire leur influence. La neutralité de l'Etat profite à la religion. Ce combat date de la Révolution. Différence entre liberté de conscience et de religion, celle-ci oppressant les consciences. Pas d'égalité des droits, mais émancipation vis-à-vis de la religion : pas de neutralité de l'Etat. Cette laïcité est pour une sécularisation complète des individus. Contre les communautarismes (islam) mais pour l'individu en tant que citoyen. Toute visibilité des religions est autant d'atteinte à la laïcité. Position forte actuellement.

2. Laïcité gallicane : contrôle des religions au niveau sociétal avec interdiction de certaines attitudes publiques. Protection de la religion d'Etat (catholicisme) pour autonomie par rapport à Rome. La séparation Eglises-Etat est une perte de pouvoir de l'Etat sur la religion. La loi de 1905 est anti-laïque. Seule l'institution-école peut rendre libre car porteuse d'universel. Ce courant lutte pour la neutralité de certains individus et veut développer la neutralité dans l'espace public, avec, par exemple, dénégation des différences anthropologiques. Politique qui, sur la durée, a une vision religieuse, non séparatiste. Forme de religion civile forte aujourd'hui.

3 et 4. Laïcités séparatistes : l'une donne priorité aux seuls individus ; l'autre tend à la conciliation avec la dimension publique de la religion. Pour l'une, la liberté de conscience est avant tout individuelle, citoyenne et culturelle, l'Etat se doit de la valoriser. Pour l'autre, cette même liberté implique de prendre en compte la dimension collective : respect des organisations religieuses. Ce sont deux laïcités inclusives, insistant sur la séparation Eglises-Etat et sur la neutralité de la puissance publique. Ce sont des philosophies politiques libérales.

Trois autres tendances plus récentes

5. Laïcité ouverte : débat entre religions et société d'où elles ne doivent pas être exclues, sinon risque d'intégrismes! Pas de cantonnement du religieux dans la sphère privée. La loi de 1905 ne portait pas sur la séparation public-privé. Pour P. Ricoeur, il s'agissait de nationaliser les écoles privées sans les «étatiser»: une seule école nationale neutre. La FPF plaide dans ce sens en 1980 : pas de sectarisme clérical ou anticlérical. Elle combattra aussi une dérive: le glissement séparation Eglise-Etat vers séparation société-religions, ces dernières étant invitées à se recroqueviller dans la sphère privée de l'intimité. Le noyau dur de cette laïcité ouverte est l'intérêt de l'Etat à reconnaître une utilité sociale de la religion, avec espoir qu'une collaboration puissance publique-autorités religieuses limite

la sécularisation non confondue avec la laïcité.

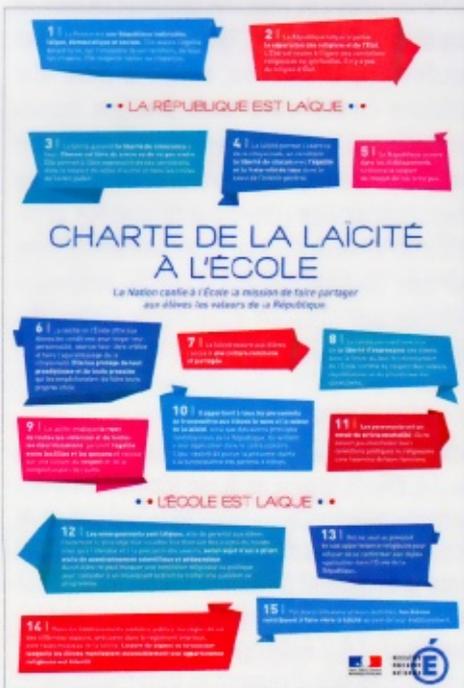
6. Laïcité identitaire : ne pas se laisser envahir par les lois religieuses, notamment celles de l'islam devenu forte minorité religieuse. L'insistance portera sur le fait culturel français de nos racines chrétiennes. La loi de 1905 veut que l'identité politique de la France n'ait aucune dimension religieuse. Mais certains à droite ont essayé de garder à la République un lien identitaire avec le catholicisme (nouvelle laïcité). Cf. loi Debré 1959 : fonds publics aux écoles privées. Mais voilà qu'avec la question de l'Islam (cf. le voile), la droite va se vouloir laïque. D'où identité française universaliste et égalitaire (hommes-femmes) avec humanisme. Intérêt de cette laïcité de droite qui va de pair avec une identité religieuse de la France consistant à rejeter l'Islam (religion extérieure à la culture française) et immigrants. D'où limitation de la liberté de conscience au nom de la culture dominante ou de l'identité permanente. Cette laïcité identitaire ne fait pas l'unanimité à droite. Limite la neutralité de l'Etat.

7. Laïcité concordataire : celle de l'Alsace-Lorraine, favorable à la présence des Eglises dans la vie sociale et les institutions d'Etat. Selon certains Alsaciens, ce régime serait à étendre à l'ensemble de la France. Après débats entre 1950-60 pour savoir si l'on maintenait le concordat, en 2013 le statu quo l'a emporté. Les cultes restent publics avec tous les moyens favorables aux églises. Côté école, le public est devenu interconfessionnel, dans un climat de sécularisation. Et les cours de religion sont obligatoires en primaire comme en secondaire. Les facultés de théologie sont incorporées à l'université.

La laïcité, entre continuité et changement

Le philosophe P. Manent, dans l'Observateur du 14.04.2015, reconnaît qu'aujourd'hui ce qui est frappant, c'est le grand changement qu'est en train de subir le sens de la laïcité. Il ne s'agit plus d'obtenir la séparation des Eglises et de l'Etat, mais de réaligner la neutralisation religieuse de la société. Vers quelle neutralité doit-on se diriger ? Que pensent les religions à propos du vécu et des promesses de l'Etat sur la question de la laïcité ? A côté de cela, que penser de la laïcisation de la société et d'une nouvelle religion civile ?

Respecter le sentiment religieux des individus, on en est assez d'accord. Mais le fait religieux, sa dimension sociale, pose des problèmes de laïcité, où distinction entre politique et religions ne veut pas dire ignorance. La laïcité ne serait-elle pas un lieu de communication et partenariat entre les diverses traditions religieuses et la nation ? C'est l'Etat qui est laïque, pas la société !



Aperçu de l'affiche placardée depuis 2013 dans chaque établissement à la demande de l'Education Nationale.

Le coin du lecteur

Sur les pas des Huguenots (cf. H et A n°216)

Robert Martel (courriel) : « Votre double page (...) est fort intéressante, mais la finale d'Elisabeth Chérief qui commence par « Malheureusement » me semble déplacée (...). Avec mon épouse nous avons vécu (en 2009) à Bad Karlshafen les journées des musées protestants européens. Nous n'avons pas ressenti ce « malheureusement », mais au contraire un « heureusement » éclairé par la situation européenne des années 1700.

« L'arrivée des huguenots correspond avec la fin de la guerre de trente ans qui a fait des ravages phénoménaux, transformant les campagnes en désert, en particulier au confluent du fleuve Wesser et de la Diemel. (...) Le landgraf Karl a donc dû reconstruire toute l'économie du pays. Et puisque les voies d'eau sont des axes de transports, Karl crée donc un port, en relation avec la mer, d'où le nom de sa ville : KARLSHAFEN (...). Les villages que nous avons visités étaient déserts, nous a-t-on dit, et les français les ont fait revivre changeant même leur nom. Un siècle plus tard le culte en français cessait. L'intégration était achevée, mais les musées, les signes de cette reconversion sont pieusement conservés. »

Christiane Filhol (48240 St Privat de Vallongue) : « J'ai beaucoup apprécié « Sur les pas des huguenots ». Depuis longtemps je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. Donc mes vives félicitations à ceux qui se sont lancés...mais je trouve regrettable que le chemin parte de le Poët-Laval, je le verrais plutôt partir de Barre-des-Cévennes, le Pont de Montvert, le Musée du Désert à Mialet, le passage du Rhône ; je ne suis pas historienne mais je crois que beaucoup de Français seraient intéressés par ce parcours cévenol vers Suisse, Allemagne. Malgré l'âge je ferais tout ce que je peux pour vous aider...c'est même un devoir de mémoire. »

Réponse de Johannes Melsen, chef de projet : « Effectivement les travaux en direction des Cévennes ont été engagés avec des organisations des Cévennes. Le départ se fera à Mialet. Je pars pour Mérindol, discuter le raccordement depuis le Luberon. Ce seront les deux prolongations futures. »

L'école préparatoire de théologie (cf. H et A n° 216)

Monique Ribaute (92500 Rueil Malmaison) : « Je relève une inexactitude concernant l'équivalence au bac qui n'a pas toujours été mise en place (quand ?). Mon mari était ouvrier agricole titulaire du certificat d'études dans un village ariégeois. Après 4 ans de guerre, désirent devenir pasteur, il est passé par le Chambon sur Lignon et Saint Germain en Laye entre 1945 et 1948 en vue de passer ses (il y en avait 2) bacs. A cette époque c'était une exigence. Il les a réussis et est donc devenu pasteur. Certains de ses amis ne les ont pas obtenus et ont eu un témoignage laïque tout aussi important avec l'aide de l'EPTP. »

Editorial (bénédition des couples homosexuels) (cf. H et A n°216)

Jean-Luc Bernard (30350 Lézan) : « On a un peu l'impression en vous lisant que vous « soufflez sur le chaud et sur le froid ». Certes vous analysez l'état d'esprit des ulcérés, des dégoûtés de l'Eglise (...) mais votre analyse ne s'arrête pas là : en bon « pluraliste » pasteur de l'EPUDF, vous comparez la décision du Synode de Sète à l'option théologique et ecclésiologique concernant le baptême des adultes et celui des enfants. La comparaison a quelque chose -selon moi- d'iconoclaste ! Quelles contorsions spirituelles devez-vous faire pour en arriver là. Lorsque j'étais à Aix, notre professeur d'ecclésiologie, avant de nous exposer le point de vue « pédobaptiste », a fait venir Monsieur Henri Blocher afin de nous présenter l'option « baptiste ». Cela montre combien il n'y avait aucun antagonisme entre les deux positions baptismales (...). Nos 3 synodes régionaux des EPRE ont voté à l'unanimité le rejet absolu de la célébration officielle (j'insiste sur ce terme) des mariages homosexuels. Et notre Synode national l'a également rejeté à une majorité absolue (...).

Vous faites allusion à 1938 et au « préambule » qui a motivé la séparation d'avec les Réformés de France. Vous vous permettez d'ajouter : « Saintes Ecritures et dogmes, quand vous nous tenez ! ». Et alors ? Que signifierait le « sola scriptura » si les Saintes Ecritures ne nous tenaient pas. (...) Enfin, vous tentez de rapprocher toujours -et vous avez raison- les différentes Eglises issues de la Réforme. Seulement voilà : plus on creuse et on élargit un fossé, moins il est franchissable. L'EPUDF montre une fois encore qu'elle se fiche complètement de l'unité du Protestantisme. »

Bernard de Visme (courriel) : « Je suis en désaccord total avec vous sur quatre points. 1-vous parlez de temps de réflexion préparatoire, mais c'est absolument faux, il n'y a pas eu de réflexion. (...) Le conseil national, au lieu de manipuler le synode, aurait dû s'assurer que tous les fidèles étaient au courant du thème synodal (...). 2- Vous parlez d'audace de la foi qui ne veut pas traîner en chemin : l'audace de la foi, c'est sainte Blandine, Jean Hus, Martin Luther, Marie Durand, le synode de Barmen ou Marc Boegner et sa lettre aux autorités de Vichy pour s'opposer aux lois raciales de 1940. (...) Mais nous avons eu un synode qui s'est aligné sur le monde(...). 3-Il n'y a aucune comparaison entre la bénédiction des unions homosexuelles et le baptême. On peut défendre Bible en main et histoire en main autant le baptême des enfants que le baptême des adultes (...). Par contre, autant la Bible que l'histoire condamnent toute pratique homosexuelle (...). 4-Vous dites que cette fois-ci le savoir vivre ensemble aura prévalu. Vous ne vous rendez pas plus compte que les délégués au synode du mal infligé à notre Eglise par une décision pareille. Le vivre ensemble péniblement instauré dans notre Eglise depuis 30 ans a volé en éclat. »

Ndlr : les remarques ci-dessus, tant celles de J-L Bernard que de B. de Visme, sont des extraits que nous avons choisis pour donner une idée des deux longues réactions reçues à l'éditorial intitulé « C'est gros, c'est grand ». Occasion a été donnée au rédacteur de H et A d'échanger avec ces deux collègues, très positivement et fraternellement. Qu'ils soient remerciés d'avoir pris la peine de manifester ainsi leur intérêt pour ce qui paraît dans nos colonnes.



Parmi les livres

de Madeleine Besson



Janine Boissard, *Belle arrière grand-mère*, Arthène Fayard 2014

Passablement dépassée par la liste des petits enfants, on a un peu de peine à s'y retrouver... Dans un style alerte et familier, Janine Boissard nous confronte avec un vieil époux assez égoïste, ancien commandant de la Jeanne (ancien navire école de l'École navale) à moitié sourd et dont la vue devient faible ; sa mauvaise humeur est permanente. Joanino, le petit fils pompier (17 ans), s'éprend de la fille du « roi du pétrole ». Une fillette non désirée est déposée chez les grands parents. Tout finit par s'arranger après quelques semaines de pourparlers, et le baptême est célébré en même temps que le mariage des parents au cours d'une cérémonie splendide.

Pendant les pourparlers, la grand-mère meurt. Et nous faisons la connaissance de Hugo, le frère de l'auteur, vigneron, et de

Blanche, son épouse infirmière, toujours présente dans les coups durs, et de Gri-bouille, le gros chien amical sujet aux otites. Interventions de deux Grâce (l'auteur étant la troisième). Vient se mêler un enfant non désiré nommé Crépin qui ne grandit pas, faute d'amour. Entouré de luxe, qui ne suffit pas à remplacer l'affection de sa mère, il est confié à une famille d'accueil où tout va bien. Son cas est jugé par le tribunal. Et Grégoire, l'ancien commandant de la Jeanne, met tout en œuvre pour sauver Crépin. Une jolie histoire, diverse et enlevée.

Sylvain Balteau, *Docteur Fourrure*, Editions des Arènes 2015

Un joli chiot roux et blanc vous fixe d'un doux regard brun, tandis qu'une main anonyme maintient un stéthoscope sur sa poitrine. Docteur Fourrure est vétérinaire dans les Pyrénées. Il raconte, par moments

dans un journal, ou par des récits saisissants, son travail quotidien, les vaches qui peinent à mettre bas et sur lesquelles il pratique des césariennes, une vieille jument qu'il euthanasie en pleurant et gardant sa grosse tête sur ses genoux, au pied d'un arbre, le porcelet devenu la raison de vivre d'un marginal, le hamster que la fillette de 6 ans vient faire soigner à l'insu de ses parents, les dépenses difficiles qu'il faut calculer, l'âne qui donne un ânon chaque année à une jeune ânesse... Il faut stériliser l'âne ou acheter un autre pré pour lui tout seul.

Le vétérinaire n'a pas d'heure. A 2 heures du matin, il faut se rendre sans discuter dans une cour de ferme. Il n'y a pas non plus de limite à l'absurde et à l'émotion dans ces histoires. Il faut aimer les animaux pour ce métier. Mais il faut aussi beaucoup aimer ses semblables pour être ce Docteur Fourrure-là avec son humanité à fleur de peau et son caractère si proche de ses malades.

Un collègue, un livre

Avec son image d'un Dieu impitoyable qui choque aujourd'hui, le Jugement dernier fait-il partie de la bonne nouvelle de l'Évangile ? L'auteur enquête. Il étudie systématiquement Matthieu 24-25 dont le texte est retranscrit in extenso. Est exposé ce qu'en disent les Églises au cours des siècles. Captivante particularité, l'ouvrage analyse comment des artistes ont reçu et interprété ces textes. Peintures, fresques, sculptures sont parfaitement reproduites dans le livre, permettant au lecteur de suivre l'analyse qu'en fait l'auteur et qui y renvoie. Cela donne envie de courir

Le Jugement dernier en procès

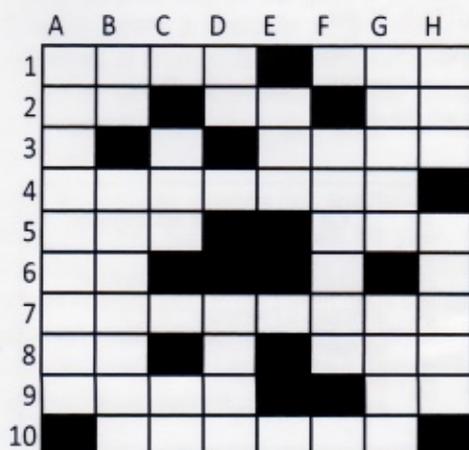
André Herren

admirer tel tympan de cathédrale ou visiter tel musée. L'ouvrage renvoie aussi à la littérature, au théâtre, à des films, à des théologiens. Une abondante et double bibliographie, théologique et iconographique, fait de ce livre de quelque 360 pages un outil fort précieux et très agréablement présenté. Son auteur, André Herren, a été pasteur à Wanquetin (Pas-de-Calais) et à Genève où il a enseigné trente ans à l'Atelier Œcuménique de Théologie. (J.-Cl.O.)

André Herren, *Le Jugement dernier en procès*, Editions Ouverture, distribué en France par les éditions Olivétan.

MOTSCROISES LE ROYAUME

Par B.P. Chavannes



HORIZONTALEMENT

1. Administre – peut être miraculeux. 2. Dieu l'est – lettre grecque – sous le sol. 3. Jésus y rendit la vie à un jeune. 4. Annoncé par Jésus. 5. Hommes – colère. 6. Condition. 7. Demanda à Jésus une guérison. 8. Expression de dépit – prophète. 9. Utilise les rails – coutumes. 10. Eut du mal à y croire.

VERTICALEMENT

A. Signes du Royaume. B. Indique en quoi est fait un objet – Roland le portait à sa ceinture. C. Fleur royale – petit pays qui attire les fortunes. D. Initiales d'un écrivain qui rédigea « La vie de Jésus » - circula rapidement concernant les guérisons de Jésus. E. Pas très prisé par de Gaulle. F. Elle liait Jean à Jésus. G. Commandement majeur – membres du Royaume. H. Signe actuel qui rappelle la communion du Royaume – le bien-aimé du Cantique des Cantiques l'était.

SOLUTION JARDIN BOTANIQUE 3

Horizontalement

1. Tue – actuel. 2. En – galette. 3. Riz – eon. 4. Ra – N.T. 5. Bethléem. 6. Ive – ci. 7. Narcisse. 8. Lee. 9. Hysope – us. 10. Es – palmes.

Verticalement

A. Térébinthe. B. Uni – Eva – Ys. C. Ter. D. Rh – coup. E. Aa – aloi – P.A. (Paul Adam). F. Clé – seul. G. Te – becs. H. Ute – miel. I. Eton – eus. J. Lentilles.

COMMENTAIRE

Bonnes grilles de Pierre Clément (Boulogne-Billancourt), Françoise Coste (Alès), Evelyne Jouve (« Nouvellement arrivée dans ce cercle, je trouve sympa de donner les réponses qu'on a trouvées », Tassin la Demi-Lune), Bernard Planchon (Agen) et Elisabeth Steiner (Lembach). Ajoutons, pour l'avant-dernière grille, Albert Charra (Congenies). Vous pouvez adresser vos grilles à B.P.Chavannes, 38 rue Molkenbronn, 67380 Lingolsheim ou par courriel blaise.chavannes@evc.net

En Zachée, les païens s'efforcent de s'approcher (Luc 19 : 1-10)

Jésus monte à Jérusalem. Il annonce à ses disciples les souffrances et la mort qui l'attendent, tout ce qui a été dit par les prophètes au sujet du Fils de l'homme, et ils n'y comprennent rien. Il rencontre Zachée : cet homme-là est à la fois collecteur d'impôts, riche et petit, il veut voir qui est Jésus. Il est de ces non-juifs qui vivent parmi les juifs et qui voudraient bien être au bénéfice de la Loi et de la promesse ! Il fait peut-être partie de ceux qui ont lu le prophète Esaïe : « Heureux l'homme qui cherche à pratiquer ce qui est juste, car mon salut ne tardera pas à venir ; que l'étranger ne dise pas le Seigneur ne voudra pas de moi, car ma maison sera une maison de prière pour tous les peuples ! »

Zachée est collecteur d'impôts, donc pécheur et riche, ce qui n'arrange rien, non juif ; il est donc petit. Comme les petits enfants il est rabroué ! Tout l'empêche d'accéder à la Parole et à sa promesse, d'approcher Jésus. Mais il veut voir ! La foule l'empêche de passer, il est petit, il n'arrive pas à l'épaule des autres (SheKeM en hébreu), alors il se hâte (ShaKaM), court devant et grimpe sur un (ShiKMaH) sycomore !

Jésus vient guérir les juifs de son époque, comme Simon le lépreux, appeler Lévi le collecteur d'impôts ; mais au passage il guérit les païens, la femme cananéenne, la fille du centurion, le paralytique de la piscine de Bethesda. C'est toujours la même histoire dite de manières différentes pour que nous comprenions bien que le Messie veut appeler tous les peuples à marcher selon la volonté de Dieu. Même si le frère aîné supporte mal la fête pour son frère prodigue.

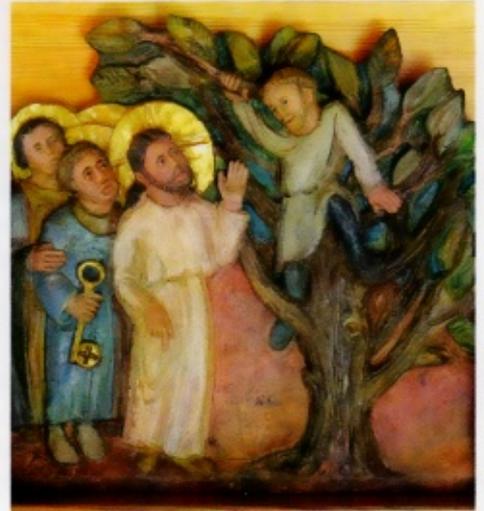
Jésus s'adresse à Zachée, descend chez lui. Tous murmurent : il mange avec les pécheurs, il est allé loger chez l'un d'eux ! C'est pour les pécheurs ou marginaux que Jésus est venu. Il ne les rejette pas mais s'identifie à eux et ainsi les rend justes, convenables devant Dieu. Ce miracle, Luther le nomme Joyeux échange : Jésus le juste se fait pécheur pour que le pécheur soit juste.

Les païens font l'effort de s'approcher, ils sont donc plus méritants. C'est ce que signifie Zachée méritant mais aussi doux, clément. Ils cherchent, veulent voir, c'est pourquoi ils sont sauvés par-

fois avant les Juifs : attention, vous n'êtes pas les seuls, ça pousse derrière vous ! Ils poussent, c'est un acte de foi, aussi leur est-il dit : ta foi t'a sauvé !

Zachée le petit se hausse pour rivaliser avec les juifs ; Jésus l'appelle à descendre, veut habiter chez lui. Zachée devient un juste, son passé est lavé, il devient un fils d'Abraham. Et il fait largement l'aumône !

Jacques Gradt



Céramique de Soeur Mercédès, abbaye N.-D. des Neiges

Le carnet

Bienvenue aux nouveaux retraités

Corinne AKLI (83000 Toulon), Charlotte ALLIOT (72140 Solle le Guillaume), Jean-Pierre BRONNENKANT (67240 Gries), Julia DARSOT RAFENONIRINA (92110 Clichy), Yves GAUDEMARD (30640 Beauvoisin), Yvonne NIMSGERN (25260 St Maurice Colombier), Louis PAITA (30140 Boisset), Major Nicole REDON (93230 Romainville), Rémi ROURE (30580 Saint Just et Vacquières), Christian de TONNAC (07800 Charmes sur Rhône), Malcolm WHITE (26100 Romans sur Isère).

Le journal est systématiquement adressé à tous les pasteurs retraités ayant servi dans une Eglise membre de la FPF, et aux veuves. Libre à eux de contribuer à la vie de l'Amicale.

Mot du Trésorier

Nous avons reçu au 8 septembre seulement 142 contributions pour 2015. Soit un retard de quelque 1000 € par rapport à ce que nous aurions du recevoir à cette date, sans compter ce que nous attendons en plus pour honorer le 4^{ème} trimestre. Merci à ceux qui se manifesteront.

Raymond Dupart

Confiés à Dieu :

- Le 10-01-2015 : Mme Marguerite VERNIER, née Jaulmes, 93 ans.
- Le 15-01-2015 : François CASALIS, 89 ans.
- Le 04-04-2015 : Mme veuve Jean René PFENDER, née Monique Dausant.
- Le 23-05-2015 : Georges PFALZGRAF, 78 ans.
- Le 05-06-2015 : André CONTAMIN, 90 ans.
- Le 19-06-2015 : Yves GALLAND, 86 ans.
- Le 29-06-2015 : Mme Fernand FRANTZ, née Simone Vernhes, 92 ans.
- Le 02-07-2015 : Alain HUTTER, 86 ans.
- Le 08-07-2015 : Roland RIGOULOT, 73 ans.
- Le 13-07-2015 : Mme veuve Georges MEYER, née Jacqueline Corbière.
- Le 24-07-2015 : Philippe JOST, 76 ans.
- Le 28-07-2015 : Philippe INGRAND, 87 ans.
- Le 11-08-2015 : Jean BELLET, 85 ans.
- Le 14-08-2015 : Michel BOUTTIER, 94 ans.
- Le 14-08-2015 : Albert SCHNEIDER, 74 ans.
- Le 22-08-2015 : Major Marguerite GAUTHIER, née Bornes, 90 ans.
- Le 08-09-2015 : David ALONSO, 68 ans.

Hier

et aujourd'hui

Directeur de la publication : Jean-Claude Odier

119 route d'Uzès - 30000 Nîmes.

Tél./Fax 04 66 26 85 77. e-mail : jean-claude.odier@wanadoo.fr

Equipe de rédaction : Daniel et Madeleine Alègre, Elisabeth Argaud, Jacques et Mireille Bouvier, Raymond et Dominique Dupart, Jean-Claude et Françoise Odier, Denis et Jacqueline Rafinesque.

Imprimeur : Esqualis - 8, rue de Berne - 30000 Nîmes - contact@esqualis.fr

Versement de la contribution : Chèque au nom de l'Amicale des pasteurs à la retraite. CCP Paris 10603-80T à adresser à : Raymond Dupart - 7, chemin des Pins - 30100 Alès.

ISSN 1169-9116

Ce bulletin vous est adressé gratuitement.

N'oubliez pas votre contribution annuelle à l'Amicale : 10€ ; soutien : 25€.

Siège social : 47 rue de Clichy - 75009 Paris